

Madame, Monsieur,

Le nouveau protocole, élaboré en conseil pédagogique et présenté au CA hier soir, sera mis en œuvre à partir du lundi 23 novembre 2020.

A partir de cette date, un cycle d'enseignement d'une semaine en distanciel et de deux semaines en présentiel sera mis en œuvre pour les trois niveaux du lycée selon les modalités suivantes :

	Classes en distanciel	Classes en présentiel
Semaine du 23 au 27 novembre 2020	Secondes	Premières et Terminales
Semaine du 30 novembre au 4 décembre 2020	Premières	Terminale et Secondes
Semaine du 7 au 11 décembre 2020	Terminales	Secondes et Premières
Semaine du 14 au 18 décembre 2020	Secondes	Premières et Terminales

Durant la semaine prochaine, l'emploi du temps sera identique à celui de la semaine écoulée. Des emplois du temps applicables jusqu'aux vacances de Noël seront diffusés très prochainement car nous devons regrouper des classes pour la demi-pension, libérer des salles pour l'entretien et l'installation des webcams.

Les modes de diffusion des travaux (cours et devoirs) à réaliser se feront soit :

- directement par les professeurs la semaine précédant la semaine en distanciel
- par le cahier de texte de Pronote (accessible par l'ENT Mon Bureau Numérique
- par la messagerie de l'ENT

Un recensement des élèves en zone blanche (sans couverture de téléphonie mobile ou sans connexion internet) sera réalisé.

Exceptionnellement, ces élèves pourront être accueillis durant leur semaine de distanciel au lycée pour suivre les cours en visioconférence soit dans la salle de cours du professeur soit dans une salle dédiée. Ils auront aussi accès à la demi-pension et à l'internat.

Les dates et horaires des séances en visioconférence seront diffusés par les professeurs via le cahier de texte de Pronote ou la messagerie de l'ENT.

Les semaines en distanciel donneront lieu à des remises d'ordre (exception faite des élèves en zone blanche qui prendraient leur repas au lycée ou fréquenteraient l'internat).

Je rappelle qu'il est nécessaire durant le mois de novembre de créer votre compte EduConnect qui vous permettra d'accéder à l'ENT à partir du mois de décembre.

Une note d'information est disponible sur la page d'accueil publique du site internet de la Cité Scolaire.

Une planification des cours en visioconférence sera mise en place pour permettre aux élèves en zone blanche ou ayant des difficultés de connexion de suivre les cours en salle avec le professeur.

Pour les documents écrits, les professeurs pourront les donner directement aux élèves avant la semaine de distanciel.

Des consignes plus précises seront données ultérieurement.

Les élèves de BTS ne sont pas concernés par ces aménagements.

Cordialement.

--

Jean-Louis HOFFSTETTER

Proviseur

Cité scolaire Raymond Poincaré

BAR LE DUC